Conseil départemental
de l'Eure

Extrait du procès-verbal des délibérations

Rapport N° 2020-S10-1-5

Réunion du 12 octobre 2020

Objet : Budget supplémentaire 2020 - Budget principal

Commission : 1ère Commission (finances, moyens généraux et SDIS)

Direction : Direction des finances, du conseil en gestion et de la performance

Résumé : Ce rapport a pour objet de présenter le budget supplémentaire 2020 du budget principal pour un montant de 101,3 M€.

Juridiquement, le budget supplémentaire a un double objet :

- un objet obligatoire, à savoir reprendre les résultats de l'exercice précédent ;
- un objet facultatif avec des ajustements des inscriptions du budget primitif.

Avant tout, dans l'Eure, et notamment s'agissant du budget supplémentaire 2020, il s'agit d'un outil au service du déploiement d'une stratégie budgétaire et d'une ambition en matière de politiques publiques. Il permet de financer l'action départementale au plus près des besoins des Euroises et des Eurois tout en réaffirmant le cap de la maîtrise de la dette dans un cadre reposant sur la stabilité de la fiscalité.

Le budget supplémentaire représente également cette année un outil supplémentaire pour affronter les conséquences financières de la crise sanitaire.

En envisageant les agrégats essentiels, le projet de budget supplémentaire est équilibré à 101,3 M€ dont 54,3 M€ d'opérations d'ordre. Les opérations réelles s'élèvent à 8,0 M€ en dépenses nouvelles de fonctionnement (17,2 M€ en recettes) et -29,2 M€ en dépenses d'investissement (+ 1,7 M€ en recettes).

L'exercice antérieur présente un solde positif d'exécution de la section de fonctionnement de 85,9 M€, un solde négatif d'investissement de 68,2 M€ d'où un solde positif général de 17,7 M€ (résultat du compte administratif 2019 approuvé en session plénière le 7 juillet 2020). Ce solde excédentaire de 17,7 M€ est affecté en recettes de fonctionnement.

La reprise du résultat 2019 à hauteur de 17,7 M€ représente un premier facteur de réduction de l'inscription d'emprunt, mais permet également de compenser la baisse des recettes notamment fiscales attendues, ainsi que la hausse des dépenses réelles de fonctionnement liées à la crise sanitaire.

Ainsi, ces différents éléments aboutissent à réduire le besoin d'emprunt de la façon suivante:

	Effet sur l'inscription d'emprunt
Reprise des résultats	-17,7
Ajustements sur les recettes de fonctionnement	0,5
Besoins en dépenses de fonctionnement	8,0
Ajustements sur les recettes d'investissement	-1,7
Ajustements sur les échéanciers des dépenses d'investissement	-29,2
Total	**-40,1**

Avec cette réduction de l'inscription d'emprunt, le budget supplémentaire représente une nouvelle étape et une nouvelle démonstration de l'efficacité de la méthode rigoureuse mise en place. La stabilité de la fiscalité est possible quand elle est adossée à des économies. Le Département prouve ainsi qu'il est durablement possible de ne pas augmenter les impôts tout en faisant face dans de bonnes conditions aux conséquences financières de la crise sanitaire.

1 – En recettes, des mouvements à hauteur de 47,0 M€ principalement liés à l'intégration des résultats 2019

Les mouvements réels en recettes s'établissent à 47,0 M€, dont 68,2 M€ résultant de l'affectation du résultat à la couverture du déficit d'investissement.

1 – 1) La reprise des résultats de l'exercice 2019

L'excédent de fonctionnement au compte administratif 2019 représente 85,9 M€. Il est affecté au financement du déficit de la section d'investissement à hauteur de 68,2 M€. Le solde de 17,7 M€ constitue le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 reporté sur 2020.

1– 2) Les recettes nouvelles

Le solde des recettes nouvelles s'établit à -38,9 M€, avec :

- -0,5 M€ en fonctionnement ;
- -38,4 M€ en investissement (dont 40,1 M€ de réduction d'emprunt).

La baisse de 0,5 M€ en fonctionnement s'explique principalement par les effets financiers de la crise sanitaire attendue en particulier en matière de droits de mutation à titre onéreux et de taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques, mais qui sont compensés par le mécanisme des avances remboursables de DMTO mis en place par le gouvernement.

Ainsi, il est prévu l'évolution suivante pour les principales recettes de fonctionnement :

	BP 2020	Montant notifié ou estimé	Ajustement au BS
Taxe foncière sur les propriétés bâties	116 158 000,00	116 035 313,00	-122 687,00
CVAE	32 300 000,00	31 420 870,00	-879 130,00
IFER	800 000,00	804 598,00	4 598,00
FNGIR	5 969 821,00	5 969 821,00	0,00
DMTO	66 000 000,00	66 000 000,00	0,00
Avances remboursables de DMTO	0,00	4 157 715,00	4 157 715,00
Fonds de péréquation des DMTO	8 000 000,00	9 359 523,00	1 359 523,00
TICPE (taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques)	42 000 000,00	38 100 000,00	-3 900 000,00
Taxe sur les conventions d'assurance	57 000 000,00	55 480 000,00	-1 520 000,00
Taxe sur l'électricité (TCFE)	7 000 000,00	6 180 000,00	-820 000,00
Dotation de compensation péréquée	7 500 000,00	7 745 640,00	245 640,00
DGF	79 760 000,00	79 762 121,00	2 121,00
DGD	4 421 804,00	4 421 804,00	0,00
DCRTP	6 000 000,00	6 216 952,00	216 952,00
Allocations compensatrices	3 403 258,00	3 224 678,00	-178 580,00
Remboursement acquisitions de masques	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
			- 433 848,00

Le reste (-0,05 M€) renvoie à des ajustements sur des recettes sectorielles dont :

- -0,6 M€ de participations des familles à la restauration et à l'hébergement scolaires en raison de la fermeture temporaire des collèges ;
- -0,25 M€ de recettes de taxe d'aménagement ;
- 0,2 M€ de participations des départements limitrophes en matière scolaire ;

- 0,2 M€ de recettes dans le cadre du déploiement de la stratégie nationale de protection de l'enfance ;
- 0,4 M€ de recettes dans le cadre du déploiement de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

La diminution des recettes d'investissement s'explique elle, avant tout, par la réduction de l'inscription d'emprunt (-40,1 M€).

Les autres recettes d'investissement évoluent de la façon suivante :

- + 0,3 M€ suite à la cession de l'ancienne gendarmerie de Routot ;
- + 0,2 M€ au titre de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) ;
- + 0,4 M€ au titre des travaux réalisés dans les collèges ;
- + 0,7 M€ de subventions liées aux projets de Seine à vélo et de schéma départemental des véloroutes voies vertes.

2 – En dépenses, un suivi fin qui permet de faire face à des dépenses sociales élevées et en augmentation suite à la crise sanitaire.

Les dépenses totales réelles proposées au budget supplémentaire s'établissent, comme en recettes, à 47,0 M€, avec :

- 68,2 M€ de déficit reporté en investissement ;
- un solde négatif de dépenses nouvelles de 21,2 M€.

Le solde négatif s'agissant des dépenses nouvelles renvoie à un supplément de 8,0 M€ en fonctionnement et à une diminution des inscriptions de 29,2 M€ en investissement.

2 – 1) En fonctionnement, une hausse des besoins à hauteur de 8,0 M€, avec notamment 9,2 M€ dans le domaine social

Cette hausse en fonctionnement renvoie à des besoins supplémentaires dans le domaine social notamment en matière de protection de l'enfance, essentiellement pour la rémunération des assistants familiaux mais également au profit des établissements pour prendre en compte l'impact financier de la crise sanitaire, mais aussi et surtout en matière d'allocation RSA, et ce à hauteur de 7,75 M€, suite à une augmentation du nombre de bénéficiaires.

Ces besoins sont en partie compensés par les réductions de crédits notamment en matière de masse salariale (-1,1 M€).

2 – 2) En investissement, des ajustements à hauteur de -29,2 M€ en fonction de l'actualisation du calendrier des opérations résultant du confinement

En dépenses d'investissement, l'ajustement peut être synthétisé de la manière suivante :

- -23,0 M€ liés à des ajustements d'échéanciers en matière de collèges et de construction ;
- -3,6 M€ liés à des ajustements d'échéanciers en matière de restructuration et extension des bâtiments départementaux (opérations ajustées) ;
- -2,0 M€ de remboursement d'emprunt suite au remboursement anticipé d'un emprunt pour réduire les frais financiers du Département ;
- -1,5 M€ avec le décalage d'opérations de rénovation et de restructuration des établissements d'hébergement des personnes âgées ;
- -1,5 M€ sur les travaux dédiés au domaine d'Harcourt en raison des études préalables à réaliser en amont ;
- -1,0 M€ sur les travaux dédiés à la Seine à vélo et au schéma départemental des véloroutes et voies vertes (échéanciers des décaissements des travaux ajustés) ;
- + 2,0 M€ en matière de culture, sport et jeunesse pour les équipements scolaires et les équipements sportifs ;
- + 0,9 M€ pour l'acquisition d'équipements informatiques suite au confinement ;
- + 0,4 M€ pour des travaux de voirie ;
- + 0,1 M€ pour l'attractivité du territoire.

Dès lors, les inscriptions au budget supplémentaire 2020 aboutissent aux agrégats financiers suivants :

En M€	BP 2020	BS 2020
Recettes réelles de fonctionnement	494,13	511,33
Dépenses de gestion	445,94	453,94
Epargne de gestion	48,19	57,39
Taux d'épargne de gestion	*9,8%*	*11,2%*
Frais financiers	4,89	4,89
Epargne brute	43,30	52,50
Taux d'épargne brute	*8,8%*	*10,3%*
Remboursement du capital de la dette	30,31	28,29
Epargne nette	12,99	24,21
Taux d'épargne nette	*2,6%*	*4,7%*
Recettes réelles d'investissement	17,71	18,96
Dépenses réelles d'investissement hors dette	158,05	130,87
Emprunt	127,35	87,26
Taux de financement des dépenses réelles d'investissement par des ressources propres	*19,4%*	*33,3%*
Epargne de gestion/annuité	1,4	1,7
Encours de dette au 31 décembre	374,96	336,89
Capacité de désendettement	8,7	6,4

SYNTHESE DES PROPOSITIONS :

FONCTIONNEMENT

	MONTANTS	
Objet	**Dépenses**	**Recettes**
Inscriptions nouvelles	**8 002 681,75**	**-486 288,13**
Reprise des résultats N-1		
Excédent (affectation du résultat 2019)		17 688 452,35
TOTAL FONCTION MVT REEL	**8 002 681,75**	**17 202 164,22**
SOLDE EN MVT REEL		***9 199 482,47***
Opérations d'ordre	**31 763 749,47**	**22 564 267,00**
Amortissements	20 000 000,00	22 564 267,00
Equilibre de la section - Virement à la section d'investissement	11 763 749,47	
TOTAL	**39 766 431,22**	**39 766 431,22**
SOLDE DU FONCTIONNEMENT		

INVESTISSEMENT

	MONTANTS	
Objet	**Dépenses**	**Recettes**
Inscriptions nouvelles	**-29 201 237,77**	**1 688 170,06**
Réduction du besoin d'emprunt		**-40 088 890,30**
Reprise des résultats N-1	**68 209 234,30**	**68 209 234,30**
Déficit d'investissement (001)	68 209 234,30	
Affectation du résultat (1068)		68 209 234,30
Restes à réaliser 2019		
TOTAL INVESTISSEMENT MVT REEL	**39 007 996,53**	**29 808 514,06**
SOLDE EN MVT REEL		***- 9 199 482,47***
Opérations d'ordre	**22 564 267,00**	**31 763 749,47**
Mouvements d'ordre	22 564 267,00	20 000 000,00
Equilibre de la section - Virement de la section de fonctionnement		11 763 749,47
TOTAL	**61 572 263,53**	**61 572 263,53**
SOLDE INVESTISSEMENT		

TOTAL GENERAL TOUTE SECTION	**101 338 694,75**	**101 338 694,75**

BUDGET 2020 APRES PRISE EN COMPTE DU BS

	BP 2020	BS 2020	TOTAL
Fonctionnement	553 145 887,00	39 766 431,22	592 912 318,22
Investissement	289 381 942,89	61 572 263,53	350 954 206,42
TOTAL	**842 527 829,89**	**101 338 694,75**	**943 866 524,64**

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État complétée par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Décide
à la majorité
des suffrages exprimés

- d'adopter le présent rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Eure relatif à la présentation du budget supplémentaire du département pour 2020.

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élevant à un montant total de 85 897 686,65 € :

  - au besoin de financement de la section d'investissement pour 68 209 234,30 €, au compte de recette d'investissement 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" ;

  - en recettes de fonctionnement, le solde, soit 17 688 452,35 €, au compte de recette de fonctionnement 002 "résultat de fonctionnement reporté" du budget de l'exercice 2020.

- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 68 209 234,30 € au compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement reporté".

- d'autoriser la diminution de l'inscription du montant des provisions au compte 6815 " Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement" pour 100 000,00 € et d'autoriser une reprise sur les provisions au compte 7815 "Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement" pour 127 042,50 €.

- d'autoriser l'inscription d'une nouvelle provision au compte 6817 " Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants" pour 366 635,21 €.

- d'approuver le budget supplémentaire 2020 de la manière suivante :

SYNTHESE DES PROPOSITIONS :

FONCTIONNEMENT

	MONTANTS	
Objet	**Dépenses**	**Recettes**
Inscriptions nouvelles	**8 002 681,75**	**-486 288,13**
Reprise des résultats N-1		
Excédent (affectation du résultat 2019)		17 688 452,35
TOTAL FONCTION MVT REEL	**8 002 681,75**	**17 202 164,22**
SOLDE EN MVT REEL		***9 199 482,47***
Opérations d'ordre	**31 763 749,47**	**22 564 267,00**
Amortissements	20 000 000,00	22 564 267,00
Equilibre de la section - Virement à la section	11 763 749,47	

d'investissement		
TOTAL	**39 766 431,22**	**39 766 431,22**
SOLDE DU FONCTIONNEMENT		

INVESTISSEMENT

	MONTANTS	
Objet	**Dépenses**	**Recettes**
Inscriptions nouvelles	**-29 201 237,77**	**1 688 170,06**
Réduction du besoin d'emprunt		**-40 088 890,30**
Reprise des résultats N-1	**68 209 234,30**	**68 209 234,30**
Déficit d'investissement (001)	68 209 234,30	
Affectation du résultat (1068)		68 209 234,30
Restes à réaliser 2019		
TOTAL INVESTISSEMENT MVT REEL	**39 007 996,53**	**29 808 514,06**
SOLDE EN MVT REEL		***- 9 199 482,47***
Opérations d'ordre	**22 564 267,00**	**31 763 749,47**
Mouvements d'ordre	22 564 267,00	20 000 000,00
Equilibre de la section - Virement de la section de fonctionnement		11 763 749,47
TOTAL	**61 572 263,53**	**61 572 263,53**
SOLDE INVESTISSEMENT		

TOTAL GENERAL TOUTE SECTION	**101 338 694,75**	**101 338 694,75**

BUDGET 2020 APRES PRISE EN COMPTE DU BS

	BP 2020	BS 2020	TOTAL
Fonctionnement	553 145 887,00	39 766 431,22	592 912 318,22
Investissement	289 381 942,89	61 572 263,53	350 954 206,42
TOTAL	**842 527 829,89**	**101 338 694,75**	**943 866 524,64**

Pour extrait conforme

Le Président du Conseil départemental



Pascal LEHONGRE

Le Président du Conseil départemental certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L.3131-1 du code général des collectivités territoriales.

Date de réception par le représentant de l'Etat : 15/10/2020

A/R de la télétransmission : 027-222702292-20201012-90332-DE-1-1

Date d'affichage : 15/10/2020

Détail du vote

35 pour :
Mme Stéphanie AUGER, M. Jean-Hugues BONAMY, Mme Colette BONNARD, M. Ludovic BOURRELLIER, Mme Valérie BRANLOT, Mme Cécile CARON, M. Gérard CHÉRON, Mme Françoise COLLEMARE, Mme Jocelyne DE TOMASI, Mme Catherine DELALANDE, M. Frédéric DUCHÉ, M. Jean-Pierre FLAMBARD, Mme Perrine FORZY, M. Michel FRANCOIS, M. Benoît GATINET, M. Xavier HUBERT, Mme Marie-Christine JOIN-LAMBERT, M. Daniel JUBERT, Mme Clarisse JUIN, Mme Chantale LE GALL, M. Jean-Pierre LE ROUX, M. Sébastien LECORNU, Mme Gaby LEFEBVRE, M. Jean-Paul LEGENDRE, M. Pascal LEHONGRE, M. Ollivier LEPINTEUR, Mme Diane LESEIGNEUR, Mme Hafidha OUADAH, Mme Micheline PARIS, M. Thierry PLOUVIER, M. Bruno QUESTEL, M. Alexandre RASSAËRT, M. Alfred RECOURS, Mme Martine SAINT-LAURENT, Mme Marie TAMARELLE-VERHAEGHE.

1 contre :
M. Jean-Rémi ERMONT.

10 abstentions :
M. José BRIDARD, Mme Laurence CLÉRET, M. Jean-Jacques COQUELET, M. Francis COUREL, Mme Maryannick DESHAYES, Mme Marie-Claire HAKI, Mme Janick LÉGER, M. Gaëtan LEVITRE, Mme Catherine MEULIEN, Mme Andrée OGER.